

Image not found or type unknown



Comment faire la déclaration d' impôts

Par **GARNY**, le **23/03/2012** à **10:56**

Bonjour,
Nous avons acheté un domaine avec un petit pavillon qui sera loué prochainement à un locataire, l'autre projet est la réfection d'une salle à louer pour les mariages... Ma question est : est-ce qu'on peut déclarer les deux projets en locatif? C'est le même emprunt pour les deux projets, l'un étant terminé et l'autre en cours de travaux avec beaucoup de charges et ne sera terminé seulement dans deux ans, et est-ce que toutes les charges sont déductibles ?
Merci par avance de pouvoir m'aider car je ne sais pas comment faire
Cordialement
Garny